



Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, crédit d'impôt, malus : les nouveautés 2020

Publié le 31 décembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Impôt sur le revenu, contribution à l'audiovisuel public, taxe d'habitation, crédit d'impôt pour la transition écologique, malus automobile, AAH : le point sur les grandes lignes de la loi de finances pour 2020 publiée au *Journal officiel* du 29 décembre 2019.


En matière d'impôt sur le revenu, cette loi prévoit en particulier l'abaissement de la 2^e tranche d'imposition de 14 % à 11 %. En parallèle, le seuil d'entrée dans la 3^e tranche passe à 25 659 € (contre 27 794 € auparavant) tandis que celui de la 4^e tranche est fixé à 73 369 € (contre 74 517 €).

Elle fixe le montant de la contribution à l'audiovisuel public (ex redevance télé) à 138 € en métropole.

Elle entérine aussi la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 80 % des foyers en 2020 (en 2023 pour les autres foyers).

Enfin, elle confirme la transformation du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) en prime forfaitaire pour la rénovation énergétique qui sera versée l'année des travaux et qui sera mieux ciblée sur les ménages les plus modestes.

Quant au barème du malus automobile, il est durci pour les véhicules les plus polluants, notamment les SUV, le seuil de déclenchement du malus passant de 117 gCO₂/km à 110 gCO₂/km avec un montant maximum de malus fixé désormais à 20 000 €.

 **À noter** : C'est également cette loi qui fixe à 0,3 % la revalorisation du montant de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et de la prime d'activité au 1^{er} avril 2020.

Textes de référence

- Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 [✉ \(https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2019/12/28/CPAX1925229L/jo/texte\)](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2019/12/28/CPAX1925229L/jo/texte)

Et aussi

- Ce qui change au 1er janvier 2020 (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13743>)

Pour en savoir plus

- Particuliers : ce qui change au 1er janvier 2020 [✉ \(https://www.economie.gouv.fr/particuliers/changements-1er-janvier-2020\)](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/changements-1er-janvier-2020)
Ministère chargé de l'économie